Circonscription Cantal Sud
**École Primaire**
**VÉZAC**

Année scolaire 2025 – 2026

Le 23 juin 2026

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 3ème TRIMESTRE

**Enseignants :** Mesdames BESSIERES, BIDAULT, GIDASZEWSKI, LAMOUROUX, MERLE
Monsieur DEVEMY

**Parents d'élèves :** Mesdames ALRIC, BOUYGUES-FAU, BOYER, CAYROU
Messieurs DELPUECH, MISTY

**Mairie:** Madame GARDES
Monsieur BOUNIOL

**DDEN :** Monsieur ROUMAGNOU

**Excusés** :

Madame Pluyaud (inspectrice)
Madame Laporte (enseignante)
Monsieur André (enseignant)
Madame Guibert (parent élu)
Monsieur Bassier (parent élu)

## 1. Effectifs et prévisions d'effectifs :

Enfants inscrits et admis à ce jour :

TPS : trois enfants sont inscrits à ce jour. Deux rentreront après les vacances d'hiver.
petite section : 10
moyenne section : 14
grande section : 18
CP : 20
CE1 : 12
CE2 : 19
CM1 : 13
CM2 : 15

Sauf inscriptions de dernière minute, les classes devraient être les suivantes :

PS-MS : 20 élèves - 10PS et 10 MS (+ 2 TPS après les vacances d'hiver).

MS-GS : 22 élèves - 4 MS et 18 GS

CP : 20 élèves

CE1-CE2 : 20 élèves – 12 CE1 et 8 CE2

CE2-CM1 : 19 élèves – 11 CE2 et 8 CM1

CM1 – CM2 : 20 élèves – 5 CM1 et 15 CM2

La liste des élèves répartis dans les classes et la liste des fournitures seront affichées sur le panneau de l'école et seront en ligne sur le site le lundi 30 juin.

Prévisions d'effectifs :

A ce jour, le nombre d'élèves inscrits est de 121. (+ 1 par rapport à l'an passé).
Neuf enfants vont partir au collège et dix enfants sont inscrits en petite section.

**2. Rentrée de septembre 2026 :**

Madame Lamouroux quittera l'école à la fin de l'année scolaire. L'équipe enseignante tient à la remercier chaleureusement pour son implication dans l'école et auprès de ses élèves.

Madame Bessières et Monsieur André seront présents à 75% sur l'école car ils bénéficieront d'une décharge syndicale (lundi pour Monsieur André et mardi pour Madame Bessières). Nous attendons de savoir si c'est Madame Bidault qui effectuera cette décharge ainsi que la décharge de direction.

Madame Laporte quitte l'école à la fin de l'année pour partir sur de nouveaux projets. Elle sera remplaçante l'année prochaine avec un projet qui lui tient à cœur.

Pour la remplacer, Madame Chénard arrive sur l'école. Quelques changements sont à prévoir :
- Madame Merle prendra la classe des CP.
- Monsieur Devémy prendra la classe des CE1-CE2 (et reste directeur!)
- Madame Chénard prendra la classe des MS-GS

Pour les autres classes, il n'y a pas de changement :
- Madame Bessières garde la classe des PS-MS.
- Monsieur André garde la classe des CE2-CM1 pour une année encore, avant son départ à la retraite.
- Madame Gidaszewski garde la classe des CM1-CM2

Il y aura, en plus des enseignants et ATSEM, deux voire trois AESH (aide individuelle, ou aide mutualisée).

Monsieur Devémy tient à remercier chaleureusement Yannick, son binôme pendant 14 ans, pour son professionnalisme et ses qualités humaines, au delà de l'école...

Les horaires de l'école :
Les horaires seront les mêmes que cette année.

Lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h45 – 12h00 et 13h45 – 16h30.

L'ouverture des portes se fait 10 minutes avant.

les activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Les APC auront lieu les lundis, mardis et jeudis sur la pause méridienne.
Il faudra voir comment on s'organise si un seul service est mis en place l'année prochaine.

Les activités en APC sont centrées sur :
- des activités liées au projet d'école.
- L'aide aux enfants en difficulté.
- La méthodologie et l'organisation du travail.

La dérogation accordée par Madame l'Inspectrice (APC sur la pause méridienne avec 1h15 de pause pour certains enfant au lieu des 1h30 minimum) est reconduite avec l'accord de tous les partenaires.

**3. L'accueil des futures petites sections :**

Une rencontre entre les enfants, leur future classe de petite section, les autres parents et la maîtresse lundi prochain à 16h30. Les enfants de la crèche sont venus à plusieurs reprise pour visiter leur future classe.

Trois enfants nés en 2024 sont inscrits à l'école pour une rentrée en TPS au mois de mars 2027. Deux enfants rentreront en mars et un dernier à finalement préféré rentrer en septembre 2027 en petite section.

**4. Liaison CM2 – 6ème et GS - CP :**

La liaison crèche – PS :
Cette année, la liaison crèche -PS a été mise en place sur plusieurs demi-journées (une heure le matin jusqu'à une demi-journée).

Nous avons accueilli trois élèves qui arriveront à l'école de Vézac. Sur certaines journées, nous avons accueilli les cinq enfants qui partiront en petite section l'an prochain.

Le projet proposé aux enfants concernait l'art.

La liaison CM2-6ème :

La visite du collège a eu lieu le jeudi 11 juin (journée entière avec repas au collège).
Les enfants ont participé à un cours de maths et d'EPS avec les écoles de Giou et de Labrousse le matin et des jeux de société l'après-midi.

Vendredi dernier, les enfants se sont familiarisés avec les bus d'Aurillac.

Les parents des CM2 ont reçu le dossier d'inscription la semaine passée.

La liaison GS-CP :

Les grandes sections sont montées 4 fois dans leur future classe entre une heure et une demi-journée.

Lors de ces 4 échanges de classe, les élèves de CP sont retournés en maternelle pour travailler la partie du programme de CP « questionner le monde ».

Les grandes sections ont découvert leur future classe, ont écrit, ont calculé et commencé le premier jour du CP...
La méthode de lecture changera l'an prochain.

5. **Le projet d'école :**

Nous avons reçu le 23 avril le rapport de l'évaluation d'école suite à la visite de la commissions en janvier.
Les points qui apparaissent sont très sensiblement des mêmes que ceux que nous avions soulevés.
Les conclusions de la commission sont les suivantes :

Les points forts et les réussites :

- Bon climat d'école (85% des enfants sont heureux de venir à l'école).
- Les relations parents-enseignants sont très bonnes et apaisées.
- L'environnement d'apprentissage est structurée et adaptée aux besoins des élèves.
- L'équipe est stable, expérimentée, engagée et inscrite dans une culture de travail collective.
- Les résultats en 6ème sont au dessus de ceux de la circonscription.
- La dynamique pédagogique est effective.

Les axes d'orientation prioritaires et stratégiques :

- Renforcer le lien scolaire et extra-scolaire.
- Renforcer la liaison école-collège.
- Renforcer le travail en résolution de problèmes et vocabulaire.
- Améliorer l'intervention du RASED.
- Améliorer la formation des enseignants.
- Sensibiliser un peu plus les enfants au problème de harcèlement.

Le nouveau projet d'école qui sera travaillé l'année prochaine s'inspirera de ces recommandations.

**6. La coopérative scolaire :**

L'argent de la coopérative provient essentiellement

- De la subvention de 2000 € accordée par la mairie pour payer les transports scolaires (les cars pour la piscine essentiellement). Sur ces 2000 €, il reste 346 € à dépenser.

- De la subvention de 2000 € accordée par la mairie pour les 6 classes. Sur ces 2000 €, il reste 1626 € à dépenser. Certaines factures doivent encore nous parvenir et certaines commandes n'ont pas été envoyées.

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour les subventions accordées qui s'ajoutent aux 5200 € accordées pour l'achat des fournitures.

L'APE subventionne toutes les sorties qui ne sont pas financées par les 2000€ de la mairie. Toutes nos sorties ont été financées par l'APE, sans aucune demande de participation des parents. L'équipe enseignante remercie l'ensemble des membres de l'APE. Ils permettent aux enfants d'effectuer de nombreuses sorties qu'il serait impossible de financer sans eux.

Monsieur le directeur demande à deux parents volontaires de venir vérifier les comptes de l'OCCE (en septembre).

**7. Les travaux :**

Travaux :

Les travaux pour l'année prochaine :

- Les joints sous le lavabo des PS-MS sont noirs
- La gouttière de gauche de l'école du haut fuit.
- Un porte savon des toilettes du haut est cassé.
- Il faudrait des prises supplémentaires dans l'appartement et la classe de Carine.
- Le vidéoprojecteur de Carine tremble toujours et les câbles pendent.
- Les bacs à sable de l'école du haut ne sont pas revenus.
- Les peintures des portails sont à refaire.

- Le gazon synthétique dans l'école du haut n'est toujours pas placé.
- Repeindre en blanc le mur du préau des maternelles.
- Changer la batterie du PC de la classe de Pascal (ou le PC entièrement vu qu'il a plus de 8 ans).
- Passer un coup de nettoyeur haute pression sur le muret de maternelle.
- La grosse poubelle papier a disparu. Elle est réapparue à la cantine. Il faudrait vraiment savoir qui la vide.
- L'année prochaine, Pascal part. Il repartira avec son bureau et ses meubles. Il faudra envisager l'achat d'un bureau et d'un petit meuble.
- Envisager une alarme spéciale PPMS.
- Mettre aux normes de sécurité l'appartement, des élèves sont présents dans ces locaux (extincteurs...)

Un tour de l'école sera programmé avec Philippe.
Monsieur le Maire nous informe qu'un nouvel employé municipal a été engagé. Les travaux devraient être faits pendant les vacances.

## 8. Les sorties :

Nous avons effectué quelques sorties depuis le dernier conseil d'école :

- Les maternelles sont allées au cinéma (4 mai).
- Le centre social est venu pour une demi-journée de jeux coopératifs (19 mai).
- Les CM1-CM2 sont allés au centre social pour participer à un escape game (22 mai).
- Toute l'école est partie pour une journée accrobranche et rando au barrage (8 juin).
- Maîtresse Florence a exposé les œuvres de ses élèves à la maison du Bien-Vivre tous les enfants sont allés la visiter.
- Activités sportives pour les maternelles sur le stade de foot de Vézac avec l'école de Labrousse (9 juin).
- Les CM2 ont visité le collège pendant que les CM1 faisaient des activités sportives à la Ponétie (11 juin).
- Les CM1-CM2 ont participé à une sortie organisée par la stabus pour se familiariser avec les bus pour nos futurs sixièmes (19 juin).

Les sorties à venir :

- En fonction du temps et de la chaleur, nous organiserons une sortie supplémentaire pour les MS-GS, les CP et les CE1 (randonnée à Brommat le 29 juin).

## 9. Questions des parents :

Il y des soucis avec le transport à la demande qui va concerner nos futurs 6ème.
Monsieur le Maire a conscience du problème. Il a fait remonter ce souci à la Stabus.

Les parents sont-ils au courant qu'ils peuvent poser des questions lors de ce conseil ?
C'est au parents élus d'informer les parents de l'école qu'ils peuvent poser des questions lors des conseil d'école (un rappel est fait lors du premier conseil d'école, mais c'est tout).

## Retour sur les questions de l'année :

*Premier conseil d'école :*

Pourquoi toutes les classes élémentaires ne vont pas à la piscine ?

Aller à la piscine avec 70 enfants est très compliqué à gérer.

Un nombre de parents agréés est nécessaire pour pouvoir effectuer les séances de natation. Et si l'on partait à 70 enfants, il nous manquerait des parents agréés.

*Nous privilégions les classes des CP et CE1 pour les séances de natation. L'année prochaine, nous allons sûrement partir sur des séances piscine pour les CP, CE1 voire CE2 en novembre et décembre.*
*Monsieur Misty trouve qu'aller à la piscine en novembre et décembre est un bon moyen pour que les enfants soient malades.*
*C'est un choix des enseignants. Ils préfèrent emmener les enfants à la piscine à cette période plutôt que de faire du sport dehors ou en salle de motricité très bruyante. En janvier, février et mars minimum, le sport se fait essentiellement dans la salle de motricité.*

*<u>Deuxième conseil d'école :</u>*

Le ménage à l'école maternelle est parfaitement fait, notamment dans les toilettes. Yannick et Véronique font parfaitement leur travail. Par contre le ménage en élémentaire n'est toujours pas satisfaisant :

- La première semaine après les vacances de Noël, un tiers des enfants de l'école était malade (gastro et grippe). Le ménage en élémentaire n'a pas été fait une seule fois.
- Le ménage des toilettes n'est pas fait correctement en élémentaire. Il est compliqué de faire en 10 minutes, 6 toilettes alors que 30 minutes sont allouées pour cela.

*Le ménage s'est légèrement amélioré.*

Quelques remarques de Mme Cheymol pour le conseil d'école :

- <u>Il y a un problème de respect des enfants (bonjour, au revoir, merci...)</u>

C'est un problème à résoudre conjointement avec le personnel municipal et les enseignants.

- <u>Les services sont beaucoup trop bruyants.</u>

Il existe des plaques permettant d'absorber le bruit. La classe de Monsieur André en bénéficie. Cette solution peut être envisagée pour la cantine.

*Un groupe de travail sur la cantine a été créé afin de résoudre tous ces petits problèmes. Il s'est réuni une première fois le 3 juin pour trouver des solutions à ces problèmes.Il a été décidé :*

- *De ne faire qu'un service et de prendre une personne parmi le personnel pour la surveillance et l'animation pendant le repas.*
- *Le service se fera à la table pour les enfants du CP au CM2 quand c'est possible.Les plats seront posés sur la table et un responsable se servira ainsi que ses camarades de table.*
- *Une charte sera mise en place et signée par les parents.*
- *Un code couleur sera mis en place (vert, orange et rouge). Quand une table arrive au rouge, les enfants de la table resteront pour débarrasser et nettoyer la table.*
- *La mairie est à la recherche d'un service civique pour aider à la surveillance de la cantine. Une AESH de l'école sera peut-être embauchée quelques heures par mois sur le temps de cantine pour aider également à la surveillance.*

## 10. Canicule :

La mairie cherche des solutions pour essayer de faire baisser la température des classes et de la cantine.
Aucune décision ne sera prise précipitamment. Des solutions sont envisagées :

- Des volets roulants en maternelle côté cour.
- Des volets roulants en élémentaire côté cantine.
- Une isolation du plafond des maternelles.
- L'achat de climatiseurs.

## 11. Remerciements :

L'équipe enseignante tient à remercier :

- Les parents qui ne comptent pas leurs heures pour nous accompagner lors des différentes sorties (piscine, sorties sportives et culturelles …).
- Le personnel de la mairie (employés communaux, personnels périscolaires …) pour le travail effectué.
- Véronique et Yannick, nos ATSEM, pour le travail fourni lors de cette année.
- Les AESH (Réjane et Virginie) pour leur travail de qualité auprès des enfants.
- Le personnel de la cantine, Virginie, Anaïs, Hélène, Marie et Yoann pour le travail fourni (45000 repas par an !)
- Un merci tout spécial à Joëlle qui part à la retraite cet été...
- Les membres de l'APE qui donnent beaucoup de leur temps pour que l'on puisse avoir des sorties de qualité.
- Les parents élus pour leur implication dans la vie de l'école.
- Monsieur Roumagnou toujours présent.
- Anne-Sophie pour sa bonne humeur et ses glaces !

Les parents désirant devenir représentants des parents d'élèves peuvent se faire connaître dès maintenant auprès du directeur.

Fin de la réunion à 21h30

Mme Bessières (secrétaire de séance) : M. Devémy (directeur) :



